Domaine 25 - Arts du Spectacle et Techniques de Communication

Année académique 2026-27

Théâtre et Techniques de Communication

Bachelier de Type long - 180 crédits

Projet pédagogique (Profil d'enseignement)

L'objectif
L'option théâtre et technique de communication dispense une formation pouvant conduire à l'exercice des principaux métiers du théâtre (mise en scène et métiers du théâtre). Une attention plus particulière est portée aux questions de mise en scène. En s'affrontant à différents aspects de la pratique théâtrale, l'étudiant·e acquiert une connaissance généraliste du théâtre. Un début de spécialisation peut voir le jour à travers une gestion raisonnée des stages internes ou externes et des travaux spécifiques prévus à la fin du premier cycle et durant le deuxième cycle.
Le point d'appui
La plupart des cours trouvent leur point d'appui dans le texte de théâtre sous ses différentes formes (répertoire classique, moderne et contemporain). Les textes sont approchés à la fois théoriquement (points de vue dramaturgique et historique) et pratiquement (exercices de lecture, de mise en voix, de mise en jeu, de mise en scène). Le texte n'est pas un prétexte, n'est pas un objet accessoire du travail scénique, n'est pas un épiphénomène, n'est pas un élément parmi d'autres. Notre enseignement en fait un point de passage obligé. La disposition chronologique des cours et des exercices pratiques est le fruit de l'expérience accumulée depuis la naissance de l'école. Elle assure notamment la possibilité d'association des étudiant·e·s des différents cursus nécessaire à leurs apprentissages respectifs aux moments opportuns pour permettre d'assurer l'acquisition des compétences requises. Elle fait partie du projet pédagogique de l'option.
L'orientation pédagogique de fond
Jouer avant de faire jouer. Jouer pour faire jouer. Appréhender la relation théâtrale par une mise en jeu de soi-même. Ressentir physiquement le terrain commun avec l'acteur·ice. Appuyer la mise en scène du texte sur les exigences concrètes du plateau. Le corps enseignant souhaite que les étudiant·e·s fassent aussi souvent que possible l'expérience du jeu. Il en fait un critère significatif - quoique non décisif - pour le recrutement. L'enseignement dans l'option ne vise pourtant pas à former des acteur·ice·s. Le jeu n'en est pas la finalité, il est son chemin obligé, que chacun·e peut parcourir selon sa compétence. L'orientation de l'école est donc très différente de l'orientation des instituts universitaires généralement plus centrés sur l'histoire du théâtre et sur des approches dramaturgiques plus théoriques.
Les disciplines complémentaires
L'approche de la mise en scène par le jeu se complète d'un apprentissage dans différentes disciplines du théâtre présentes dans l'activité théâtrale. La gestion du corps, de la voix, la sensibilisation à la musique, l'exercice du chant, les disciplines du son, la lumière, la scénographie, l'écriture, la régie, les matières juridiques et économiques liées au spectacle font l'objet d'enseignements théoriques et pratiques, ainsi que d'une mise en application dans les productions théâtrales de l'école.
Ce qui est complémentaire peut devenir principal
Une sélection raisonnée d'assistanats, de stages, de travaux pratiques, et un choix judicieux du sujet du mémoire et du directeur de mémoire permettent à l'étudiant·e qui le souhaite de constituer une discipline complémentaire en objet principal de son parcours. Pour certaines disciplines, les étudiant·e·s seront dans un premier temps confronté·e·s à la réalité concrète du plateau. Iels recevront les enseignements théoriques complémentaires à leur expérience pratique dans un second temps.

Référentiel de compétences

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence;
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique;
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde;
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique;
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle;
6. Évaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de la réalisation scénique;
8. Maîtriser les potentialités narratives et émotives de l'écriture scénique (voix, corps, espace, lumière, son...).

Bloc B1	60 crédits

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Formation corporelle et vocale

Identifiant de l'UE

UE.TTC.B1.1

Descriptif	Approche et pratique de techniques diverses concourant au développement des outils corporels et émotionnels de l'expression physique et vocale de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	16 cr
Pondération	4%
Volume horaire	255 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Formation corporelle (Travail du corps)**	**Formation corporelle**	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	**Formation vocale (Travail de la voix)**	**Formation vocale**	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	**Interprétation (Orthophonie et phonétique)**	**Orthophonie et phonétique pratique et théorique**	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	**Interprétation (Interprétation et improvisation)**	**Monologues**	2	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Séminaires de jeu et de mise en scène 1

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B1.2

Descriptif	Approche des premiers éléments de méthodologie et de pratique du jeu concret, de l'improvisation, de la construction du récit dramatique. Aspects individuels et collectifs du travail théâtral.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	24 cr
Pondération	8%
Volume horaire	520 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,6
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)**	**Séminaire Jeu concret**	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)**	**Atelier action-réaction 1**	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)**	**Atelier action-réaction 2**	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)**	**Mise en scène**	2	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Technique et analyse 1

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B1.3

Descriptif	Ensemble de démarches analytiques, artistiques, historiques et techniques destinées à diversifier les angles et méthodes d'approches de la production du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	16 cr
Pondération	6%
Volume horaire	255 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)**	**Travail individuel**	3	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes)**	**Atelier Scénographie (1)**	2	obligatoire	JA+titulaire
Technique	**Évolution des formes artistiques (Cinéma)**	**Histoire du cinéma - 1**	1	obligatoire	EO
Technique	**Évolution des formes artistiques (Musique appliquée aux arts du spectacle)**	**Musique**	1	obligatoire	EC
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Eclairage - 1**	2	obligatoire	EE
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Régie générale - 1**	1	obligatoire	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Initiation au son théâtral**	1	obligatoire	EC
Technique	**Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)**	**Pratiques scéniques et littératures dramatiques - 2**	2	obligatoire	TE
Technique	**Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)**	**Pratiques scéniques et littératures dramatiques - 1**	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE) Identifiant de l'UE	Technique et analyse 2 UE.TTC.B1.4
Descriptif	Approche historique et empirique des techniques de réalisation et de la production du théâtre: espace, espace sonore, lumière, costumes, vocabulaire d'hier et d'aujourd'hui.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	4 cr
Pondération	2%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Histoire du lieu du spectacle**	1	obligatoire	EE
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Fiches techniques**	1	obligatoire	TE
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Terminologie de la scène à l'italienne**	1	obligatoire	EE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc B2	60 crédits

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Formation corporelle

Identifiant de l'UE

UE.TTC.B2.5

Descriptif	Approfondissement des approches techniques diverses concourant au développement des outils corporels et émotionnels de l'expression physique et vocale de l'acteur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	3 cr
Pondération	1%
Volume horaire	15 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,4,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B1.1
Corequis	UE.TTC.B2.6,11
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Formation corporelle et gestuelle)**	**Formation corporelle**	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Séminaires de jeu et de mise en scène 2

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B2.6

Descriptif	Éléments de méthodologie du jeu concret, du dialogue avec l'acteur, de l'improvisation, de la construction du récit dramatique. Développement des aspects collectifs et individuels du travail théâtral.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	23 cr
Pondération	12%
Volume horaire	270 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,4,5,6
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B1.2
Corequis	UE.TTC.B2.5,7
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Texte/Texte	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Atelier Revue	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Interprétation - Mise en scène	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Ecriture)	Écriture(s) - mise en jeu	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Atelier photo 1

Identifiant de l'UE

UE.TTC.B2.7

Descriptif	Au travers d'un processus photographique, apprentissage de la construction de l'image et de sa lecture.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	3 cr
Pondération	2%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,4
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	UE.TTC.B2.6,8
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Prise de vues et traitement de l'image (Photographie)**	**Photo 1**	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE) Identifiant de l'UE	Réalisation radio UE.TTC.B2.8
Descriptif	Approche du son et de ses potentialités narratives au travers de la réalisation d'un récit sonore.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	7 cr
Pondération	3%
Volume horaire	120 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,4
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B1.3
Corequis	UE.TTC.B2.7,9
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Réalisation et production de la radio (Réalisation)**	**Réalisation radio documentaire**	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Technique de plateau 1

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B2.9

Descriptif	Approche empirique et analytique des techniques de plateau et de leurs apports spécifiques dans la construction du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	3%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B1.3
Corequis	UE.TTC.B2.8,10
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Régie)**	**Éclairage 2**	2	obligatoire	JA+titulaire
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Régie générale 2**	1	obligatoire	TP

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Scénographie

Identifiant de l'UE

UE.TTC.B2.10

Descriptif	Approche empirique et analytique de la scénographie et de ses apports spécifiques dans la construction du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	3%
Volume horaire	75 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B1.3
Corequis	UE.TTC.B2.9,11
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes)**	**Atelier Scénographie (2)**	3	obligatoire	JA+titulaire
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Fiches techniques**	2	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)

Analyse, narration, histoire 1

Identifiant de l'UE

UE.TTC.B2.11

Descriptif	Poursuite de l'ensemble de démarches analytiques, artistiques, historiques et techniques destinées à diversifier les angles et méthodes d'approches de la production du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	12 cr
Pondération	6%
Volume horaire	180 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	UE.TTC.B2.10,5
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	**Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)**	**Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 1**	1	obligatoire	EC
Technique	**Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramatiques)**	**Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 2**	1	obligatoire	EC
Technique	**Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)**	**Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 3**	1	obligatoire	EC
Technique	**Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)**	**Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 4**	1	obligatoire	EC
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Méthodologie de la mise en scène**	1	obligatoire	EC
Technique	**Évolution des formes artistiques (Arts plastiques)**	**Arts plastiques**	1	obligatoire	TE
Technique	**Évolution des formes artistiques (Cinéma)**	**Histoire du cinéma**	1	obligatoire	EO
Technique	**Écriture (Écriture dramatique)**	**Texte et dramaturgie**	2	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc B3	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE) **Identifiant de l'UE**	**Pratique artistique de la réalisation théâtre** **UE.TTC.B3.12**
Descriptif	Expérimentation personnelle, encadrée par des professeurs spécialisés, de sa capacité à mettre au service du projet d'autrui ses qualités artistiques propres.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	24 cr
Pondération	14%
Volume horaire	420 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B2.9,11
Corequis	UE.TTC.B3.13,16
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA) — Pour au minimum un total de 12 de coefficient de pondération pour les cours à choix

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes)	Éclairage 3	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes)	Éclairage sur production M1 ID	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes)	Son sur production M1 ID	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes)	Scénographie sur production M1 ID	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Assistanat sur production M1 ID	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Scénographie, décors et costumes)	Costumes sur production M1 ID	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Production)	Promotions sur production M1 ID	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Assistanat dramaturgie sur productions	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Jeu sur productions	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Écriture personnelle	4	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Assistance sur productions	8	à choix	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Lecture	4	à choix	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Séminaires de jeu et de mise en scène 3

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B3.13

Descriptif	Éléments de méthodologie et de pratique du jeu concret, du dialogue avec l'acteur, de l'improvisation, de la construction du récit dramatique et des aspects collectifs et individuels du travail théâtral. Première expérimentation personnelle, encadrée par des professeurs spécialisés de la conception et de la direction d'un projet.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	18 cr
Pondération	22%
Volume horaire	270 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,4,6,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B2.5,6,10
Corequis	UE.TTC.B3.12,14
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Réalisation sur Cartes blanches	3	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Espace public	3	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Stratégies et tactiques dans une perspective de mise en scène	3	Obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène)	Écriture plateau	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Atelier photo 2

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B3.14

Descriptif	Au travers d'un processus photographique, apprentissage de la construction de l'image et de sa lecture. Approche du rôle de la couleur.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	4 cr
Pondération	2%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,4
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B2.7
Corequis	UE.TTC.B3.13,15
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	**Prise de vues et traitement de l'image (Photographie)**	**Photo 2**	1	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Technique de la réalisation et de la production

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B3.15

Descriptif	Expérimentation personnelle, encadrée par des professeurs spécialisés, de la capacité à mettre au service du projet d'autrui ses qualités techniques propres.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	8 cr
Pondération	7%
Volume horaire	270 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B2.9
Corequis	UE.TTC.B3.14,16
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Pour au minimum un total de 4 de coefficient de pondération pour les cours à choix

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Régie générale / éclairage**	2	obligatoire	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Méthodologie et pratique de l'assistanat**	1	obligatoire	TE
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Éclairage sur production M1 ID**	4	à choix	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Son sur production M1 ID**	4	à choix	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Costumes sur productions M1 ID**	4	à choix	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Régie générale sur productions M1 ID**	4	à choix	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Scénographie sur production M1 ID**	4	à choix	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Promotion sur production M1 ID**	4	à choix	TP
Technique	**Techniques de réalisation et de production théâtrale ()**	**Assistanat sur production M1 ID**	4	à choix	TP

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)
Analyse, narration, histoire 2

Identifiant de l'UE
UE.TTC.B3.16

Descriptif	Poursuite de l'ensemble de démarches analytiques, artistiques, historiques et techniques destinées à diversifier les angles et méthodes d'approches de la production du récit dramatique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	5%
Volume horaire	90 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.TTC.B2.11
Corequis	UE.TTC.B3.15,12
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Général	**Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Philosophie)**	**Philosophie**	1	obligatoire	TE
Technique	**Évolution des formes artistiques (Littératures dramatiques)**	**Pratiques scéniques et littératures dramatiques contemporaines - 5**	4	obligatoire	TE/EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.